

Pour l'ensemble des représentants des salariés, CSE et organisations syndicales



À VOS CÔTÉS,
pour vous accompagner tout au long de votre mandat d'élus au CSE

#Faciliter
le dialogue social

#Préserver
l'emploi et les activités

#Améliorer
Les conditions de travail

#Construire
les équilibres de demain

#Anticiper
les métiers de demain

#Prévenir
les risques professionnels

Parce que vos attentes sont diverses et évolutives, nous vous proposons 500 sessions annuelles de formations précises et sur-mesure. Ces sessions sont animées partout en France et couvrent plus de 50 thèmes.

Les sessions intra sont l'occasion de vous former ensemble, entre élus d'un même CSE ou CSSCT, sur des problématiques ou enjeux adaptés à votre contexte, préparés selon votre actualité ou vos priorités.

Les sessions inter vous donnent la possibilité d'échanger avec d'autres élus CSE ou CSSCT et de confronter vos pratiques.

PROMETÉA, qui sommes-nous ?

Secafi et **Atlantes Avocats** ont l'ambition commune de proposer aux représentants des salariés **un accès professionnel à la formation**, afin qu'ils bénéficient des savoirs et compétences utiles à un dialogue social de qualité. Par la réunion de ces expertises, **PROMETÉA** dispose des moyens pour aller plus loin dans l'accompagnement des élus : des programmes rénovés et plus interactifs, des formats plus courts et modulables, des parcours adaptés pour les représentants débutants comme pour les plus experts.

Nos parcours de formation :



Bien faire fonctionner mon instance représentative du personnel

Agir en santé & sécurité au travail

Défendre les salariés

Maîtriser les temps d'information consultation

Être un acteur de la négociation collective

Agir pour la transition environnementale

Notre catalogue de formations

SOMMAIRE

Nos 2 formations réglementaires de droit en début de mandat :

Page 7 Formation économique

5 jours

Page 9 Formation santé au travail

5 jours

Aller plus loin :

Bien faire fonctionner mon instance représentative du personnel :

Page 13 Rôle, missions et moyens du CSE

Page 15 Siéger au CSE Central

Page 17 Siéger au comité de groupe

Page 19 Le CSE dans les entreprises de moins de 50 salariés

Page 21 Formation représentants de proximité

Page 23 IA et Dialogue Social

Page 25 CSE : comment mieux travailler ensemble ?

Page 27 Booster votre réunion préparatoire pour une réunion plénière efficace

Page 29 Le trésorier du CSE

Page 31 Le secrétaire du CSE

Page 33 La gestion et l'utilisation des budgets CSE

Page 35 Comment améliorer les communications de mon CSE

Page 37 Ecrire-structurer sa pensée

Page 39 Prendre la parole en public

Page 41 Devenez plus efficaces dans votre communication

Page 43 Bilan de la mandature CSE

Page 45 Se préparer aux élections professionnelles

Page 47 Réguler les conflits

Agir en santé & sécurité au travail :

Page 53 Les bases du CSE en Santé Sécurité et Conditions de Travail

Page 55 Le quotidien du CSE sur les sujets SSCT

Page 57 Les prérogatives SSCT dans les CSE de moins de 50 salariés

CYCLE SANTE MENTALE

Page 59

Prendre soin de sa santé mentale en tant que représentant des salariés

Page 61

Comprendre les risques psycho sociaux pour mieux les prévenir

Page 63

Agir sur les situations d'urgence en santé mentale

Page 65

Le suicide et sa prévention en milieu professionnel

Page 67 Les enquêtes accidents du travail du CSE

Page 69 Visites de sites : Mieux observer le travail

Page 71 Référent HSAS

Page 73 Prévention des addictions en milieu professionnel

Page 75 Élaborer un avis motivé sur les documents de prévention (DUERP, PAPRIACT, Rapport annuel

Défendre les salariés

Page 79 Maîtriser les principes du droit du travail

Page 81 Accompagner les salariés dans leurs procédures individuelles

Page 83 Accompagner et prévenir les situations de harcèlement

Page 85 Réagir en tant que CSE face à une restructuration

Page 87 Être acteur face au licenciement économique

Accessibilité : oui

Nos établissements sont tous accessibles aux personnes en situation de handicap

Si une demande particulière est formulée en amont, nous prendrons contact avec le salarié ou le référent concerné afin de :

- Accueillir spécifiquement l'apprenant si besoin
- S'adapter à son handicap sur les aspects logistiques de la formation
- Adapter au besoin nos méthodes pédagogiques

Nous travaillons en partenariat avec TH CONSEIL

<https://www.thconseil.fr/>

Pour toute demande d'informations complémentaires ou d'inscription n'hésitez pas à nous contacter :

au **01 56 53 65 08**

ou

prometea@prometea.org

ou via le **formulaire d'inscription en ligne**

Maîtriser les temps d'information consultation :

Page 91 Comprendre les comptes de l'entreprise

Page 93 Rendre un avis sur la situation économique et financière

Page 95 Rendre un avis sur la politique sociale, les conditions de travail et d'emploi

Page 97 Rendre un avis sur les orientations stratégiques

Page 99 Vous aider à préparer vos prochaines consultations

Page 101 Comprendre les bulletins de paie

Page 103 Formation administrateur salarié

Être un acteur de la négociation collective :

Page 107 Les bases de la négociation collective

Page 109 Vous aider à engager & mener une négociation

Page 111 Maîtriser les enjeux de négociation dans le cadre de la NAO

Page 113 Préparer paritairement votre prochaine négociation GEPP

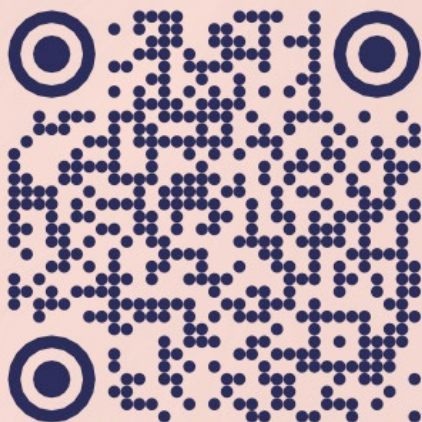
Se saisir des enjeux de la RSE :

Page 117 Le cadre d'analyse dans le RSE

Page 119 Rendre un avis sur les conséquences environnementales de chaque consultation

Page 121 Verdir vos ASC

Page 123 Évaluer l'impact sur l'environnement d'un projet immobilier - module expert VISIO



Pour réserver une date et vous inscrire, scannez le QR CODE



Nos 2 parcours réglementaires 5 Jours

Formation économique réglementaire

5 jours

Le fonctionnement du CSE + les bases du droit du travail + comprendre les comptes de l'entreprise



Version : 2 - 2025

 Formation présentielle	<i>C'est le programme le plus fréquemment demandé par les CSE : toutes les règles relatives au fonctionnement de l'instance, plus une journée d'actualisation sur les bases du droit du travail et une journée sur la situation économique et financière de l'entreprise.</i>
 Durée : 35.00 heures (5.00 jours)	
€ Prix Inscription individuelle : 2000.00 € HT Prix Inscription collective CSE : 9500.00 € HT	

 Profils des bénéficiaires	 Prérequis
• Elus du CSE	• Aucun



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Utiliser les moyens octroyés au CSE dans le respect des règles légales
- Agir dans le domaine de la santé, la sécurité et des conditions de travail
- Gérer les activités sociales et culturelles du CSE
- Se repérer dans l'environnement légal de l'entreprise
- Améliorer sa compréhension des sujets soumis aux instances
- Se sentir en capacité de répondre juridiquement aux demandes des salariés
- Vous exercer à repérer dans la communication financière de l'entreprise ce qui peut constituer un levier pour vos négociations
- Vous donner les clés pour la rédaction d'avis utiles sur la performance économique de votre entreprise



CONTENU DE LA FORMATION

- Première partie : le fonctionnement du CSE
 - L'organisation de l'instance : périmètres, commissions, RP
 - Les droits des élus : parcours professionnels, protection, heures de délégation
 - La composition du CSE : permanents et invités
 - Les réunions du CSE : ordre du jour, débats, votes, et PV
 - Les droits du CSE personne morale : budgets et moyens de communication
 - Les actions du CSE : visites, enquêtes, alertes, expertises
 - Les informations - consultations : rendre un avis
- Deuxième partie : les bases du droit du travail
 - Les sources : Lois, règlements et jurisprudence
 - Les acteurs externes : inspection du travail, médecine du travail, conseil des prud'hommes
 - Le contrat de travail et le lien de subordination
 - Le temps de travail : 35 mais après ?
- Troisième partie : rendre un avis sur la situation économique et financière
 - Les déterminants de la performance économique : rentabilité des opérations, rentabilité des investissements, construction et partage de la valeur ajoutée
 - Les indicateurs à suivre dans l'entreprise
 - La rédaction d'un avis motivé

Formation santé au travail réglementaire

5 jours

Les deux jours pour les débutants + les trois jours pour tous les élus du CSE



Version : 2 - 2025

 Formation présentielle	<i>C'est la formation prévue par le code du travail, la plus demandée par les CSE : 5 jours pour se préparer à son rôle d'acteur de la prévention dans l'entreprise</i> - les deux premiers jours sont prévus pour ceux qui débutent : c'est quoi un danger, c'est quoi la prévention, qui sont les acteurs - les trois jours suivants sont utiles à tous les élus : agir au quotidien avec des motions, des visites, des enquêtes, des alertes, des expertises...
 Durée : 35.00 heures (5.00 jours)	
€ Prix Inscription individuelle : 2000.00 € HT Prix Inscription collective CSE : 9500.00 € HT	

 Profils des bénéficiaires	 Prérequis
• Les deux premiers jours sont destinés aux nouveaux élus CSE (premier mandat) • Les trois jours suivants sont ouverts à tous les représentants des salariés	• Aucun



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Appréhender le cadre légal de la santé au travail au sein du CSE : rôle, moyens, prérogatives, acteurs...
- Comprendre la démarche globale de prévention : grands principes, documents ressources, etc...
- Identifier les principaux temps d'un CSE pour alimenter le système de prévention : préparation, réunion, investigations de terrain
- Organiser le travail du CSE sur les sujets Santé Sécurité et Conditions de Travail et relier l'ensemble des sujets
- Piloter les actions de terrain



CONTENU DE LA FORMATION

- Rappel des prérogatives générales du CSE et prérogatives spécifiques en Santé au Travail
 - Le cadre de fonctionnement de vos instances en santé, sécurité et conditions de travail : CSE, CSSCT, Représentants de Proximité, instances centrales...
 - Appréhender le cadre légal de la santé au travail au sein du CSE : rôle, moyens, prérogatives...
- Identification et rôle des différents acteurs en santé au travail
 - Identifier et savoir mettre en œuvre vos moyens d'action
 - Faire la différence entre les accords d'entreprise (s'ils existent) et le code du travail (ordre public et supplétif)
- Moyens d'action pour contribuer à la prévention des risques professionnels (accord / code du travail)
 - Le vocabulaire de la prévention : danger, risque, exposition...
 - Comprendre la démarche globale de prévention : grands principes, responsabilités, documents ressources, etc...
- Les principes généraux de prévention et la notion de responsabilité
 - Les acteurs de la prévention : qui sont-ils ?
 - Quelles sont leurs rôles et missions respectifs ?
- Les informations principales du CSE en prévention : DUERP / PAPRI Pact / Rapport Annuel
 - Focus sur le DUERP : un document incontournable dans la prévention des risques professionnels
 - Les principaux temps d'un CSE permettant d'alimenter le système de prévention et de contribuer à son amélioration continue
- L'approche globale en CSE : relier les sujets économiques, stratégiques, environnementaux et sociaux
- Le fonctionnement quotidien du CSE : réunions, délibérations, communication
 - Organiser le travail du CSE sur les sujets Santé Sécurité et Conditions de Travail et relier l'ensemble des sujets
 - La méthodologie pour réaliser une délibération en santé, sécurité et conditions de travail
- Les informations / consultations du CSE en Santé Sécurité et Conditions de Travail (mise à jour loi du 2 août 2021)
 - La qualité des informations disponibles et leur analyse (récurrentes et exceptionnelles)
 - La remise d'un avis motivé dans le cadre du processus d'information / consultation
- Le CSE en pratique sur le terrain : investigations récurrentes et exceptionnelles
 - Le travail de terrain récurrent (liberté de circulation, inspections) et exceptionnel (enquêtes AT/MP)
 - Les différents droits d'alerte
 - Le recours aux expertises
- Plan d'action du CSE sur les sujets SSCT
 - Apprendre à définir et prioriser ses actions
 - Comment piloter efficacement ses actions ?



**" Bien faire fonctionner mon instance
représentative du personnel "**

PARCOURS

" Bien faire fonctionner mon instance représentative du personnel "

Rôle, missions et moyens du CSE

Formation réglementaire : tout savoir sur le fonctionnement du CSE (entreprise > 50 salariés)



Version : 1 - 2025

 Mixte	<i>Cette formation est le programme de base que le code du travail encourage tout nouvel élu de CSE à suivre en priorité</i> <i>En trois jours, avec de nombreuses mises en situation, vous pourrez assimiler le rôle et les missions du CSE, et vous disposerez des outils de l'instance pour agir utilement dans l'intérêt des salariés.</i> <i>Vous testerez vos connaissances du fonctionnement du CSE avec notre jeu de plateau "CSE Challenge"</i> <i>Cette formation est réalisable en présentiel, mais également en distanciel</i>
 Durée : 21.00 heures (3.00 jours)	
€ Prix Inscription individuelle : 1200.00 € HT Prix Inscription collective CSE : 5700.00 € HT	
 Profils des bénéficiaires	 Prérequis
• Elus du CSE	• Attention : formation destinée aux CSE dans les entreprises de plus de 50 salariés



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Identifier les modalités d'organisation de mon CSE
- Identifier les différents intervenants en CSE et leur rôle
- Comprendre l'organisation des réunions du CSE
- Utiliser les moyens octroyés au CSE dans le respect des règles légales
- Présenter les réclamations individuelles et collectives
- Agir dans le domaine et de la santé, la sécurité et des conditions de travail
- Gérer les activités sociales et culturelles du CSE



CONTENU DE LA FORMATION

- Organisation et fonctionnement du CSE
 - Les différents périmètres de représentation du personnel
 - Les commissions du CSE
 - Représentants de proximité
- Les droits des élus de CSE
 - Entretiens de début et de fin de mandat, garantie d'évolution salariale,
 - Heures de délégation, sur le temps de travail
 - Prise en compte des compétences acquises dans l'exercice d'un mandat
 - Protectrice contre le licenciement discriminatoire
- Composition du CSE
 - Le règlement intérieur du CSE
 - Le bureau du CSE
 - Les invités du CSE
- Les réunions du CSE
 - Ordre du jour et convocation
 - Organisation et déroulé des réunions
 - Modes d'expression en CSE et votes
 - PV du CSE
- Les droits de la personne morale
 - Le local du CSE
 - Les panneaux d'affichage du CSE
 - Les budgets du CSE
 - Les outils de communication du CSE
- Les actions du CSE
 - Visites, enquêtes, alertes, expertises
 - Agir sur la politique de prévention en entreprise
 - Les acteurs internes et externes de l'entreprise en matière de prévention
- Informations et consultations
 - Construire son agenda social
 - La procédure de consultation
 - Les informations remises au CSE dans le cadre des consultations
 - Formuler un avis en CSE

PARCOURS

" Bien faire fonctionner mon instance représentative du personnel "

Siéger au CSE Central

Consultation locale ou consultation centrale ? Formez-vous pour ne pas vous tromper !



Version : 1 - 2025

 Formation présentielle	<i>Ce programme permet de mettre en lumière les particularités des missions dévolues au CSE Central, en fonction des dispositions de l'accord de dialogue social de l'entreprise</i>
 Durée : 7.00 heures (1.00 jours)	
€ Prix Inscription individuelle : 400.00 € HT Prix Inscription collective CSE : 1900.00 € HT	
 Profils des bénéficiaires	 Prérequis
• Elus en CSE central	• Pouvoir accéder à l'accord de dialogue social de l'entreprise



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre les prérogatives générales (droits, obligations, moyens...) du CSE Central dans leur environnement juridique en lien avec leur accord de mise en place du CSEC
- Comprendre les principales informations économiques et sociales transmises par l'employeur au CSEC et de structurer des délibérations
- Identifier les interactions entre Central et Etablissement afin de rendre plus efficace les échanges en CSE Central



CONTENU DE LA FORMATION

- Rappel des fondamentaux du fonctionnement d'un CSE Central
 - L'accord de mise en place du CSE Central
 - Les éléments supplétifs du code du travail
 - Les responsabilités de l'employeur
 - Le périmètre d'action du CSE C et les moyens dédiés
 - Informations et informations / consultations : les délibérations et avis motivés du CSE
- Les informations économiques et sociales remises par l'employeur en Central
 - Travail sur vos documents et indicateurs
 - Les principales notions permettant d'analyser les informations et données (récurrentes et non récurrentes)
 - La place de la BSESE dans votre fonctionnement
- Les interactions entre CSE et CSE Central
 - Principe de subsidiarité
 - Relais opérationnels entre central et local

Siéger au comité de groupe

Sur la base de votre accord, familiarisez-vous avec les informations discutées au niveau du Groupe



Version : 1 - 2025

 Formation présentielle	<i>Les comités de Groupe sont souvent des instances où l'on discute stratégie, finance, politique sociale... sans réel pouvoir de consultation. Un rôle à part, auquel il convient de se préparer spécifiquement.</i>
 Durée : 7.00 heures (1.00 jours)	
€ Prix Inscription individuelle : 400.00 € HT Prix Inscription collective CSE : 1900.00 € HT	

 Profils des bénéficiaires	 Prérequis
Elus au comité de Groupe	Aucun



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre l'organisation propre au Comité de groupe
- Identifier les missions du Comité de groupe et ses champs d'intervention
- Maîtriser les moyens à disposition
- Articuler le travail du Comité de groupe avec celui des autres instances
- Être en capacité d'exploiter l'information économique et financière



CONTENU DE LA FORMATION

- Introduction : La composition particulière du Comité de groupe
 - Le nombre de représentants du personnel à désigner au sein du Comité de groupe
 - Désignation par les syndicats de représentants désignés parmi leurs élus aux CSE des entreprises du groupe
 - La durée et la fin du mandat
 - Les règles de remplacement des membres
 - Quid des représentants syndicaux au Comité de groupe ?
 - Quelle protection pour les membres ?
 - Le Comité de groupe : une personne morale
- Maîtriser les règles de fonctionnement du Comité de groupe
 - La Présidence au Comité de groupe : quel rôle ?
 - Le Secrétaire du Comité de Groupe : comment le désigner ? Quelles sont ses missions et les limites de son rôle ?
 - L'organisation des réunions plénières : - La périodicité - L'ordre du jour et la convocation - Les procès-verbaux - La visioconférence - La conférence téléphonique et les outils de communication
 - Le paiement des heures passées en réunion plénières
 - Quels moyens pour les membres ? (Heures de délégation, budget, frais de déplacement)
 - Notre conseil : la nécessité de négocier un accord sur le fonctionnement du Comité de groupe
- Identifier les attributions du Comité de groupe
 - Le Comité de Groupe : une instance d'information sans consultation spécifique
 - Les attributions en matière d'OPE et de cession de filiales
 - L'assistance par un expert-comptable pour l'examen des comptes et du bilan - La procédure de désignation - L'intérêt
 - Possibilité de transfert de la consultation sur les orientations stratégiques au Comité de groupe
 - Possibilité de transfert des consultations ponctuelles des CSE au Comité de groupe
 - Notre conseil : articuler le travail du Comité de groupe avec celui des autres instances
- Savoir exploiter les informations économiques et financières
 - Première étape : savoir s'organiser en interne - L'exigence d'une première analyse - S'organiser entre membres - Création d'un calendrier
 - Quelles informations économiques, financières et sociales doivent être remises ? - Connaître la notion de comptes et de bilan consolidés - Connaître la notion de groupe
 - Choisir la bonne grille de lecture pour analyser les documents remis
 - Comprendre l'activité du groupe : ce sur quoi il faut être vigilant
 - L'analyse des comptes consolidés : la bonne méthode

Le CSE dans les entreprises de moins de 50 salariés



Parce que les "petits CSE" peuvent avoir à traiter de "grands sujets"

Version : 1 - 2025

 Formation présentielle	<i>Sur un format en un jour, mieux adapté aux moyens limités des petits CSE, faites le tour avec un juriste de vos missions, de vos droits et des outils dont vous disposez pour représenter efficacement les salariés de votre entreprise.</i>
 Durée : 7.00 heures (1.00 jours)	
€ Prix Inscription individuelle : 400.00 € HT Prix Inscription collective CSE : 1900.00 € HT	
 Profils des bénéficiaires	 Prérequis
• Elus du CSE	• Aucun



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Identifier les fondamentaux concernant les droits et le fonctionnement du CSE dans une entreprise de moins de 50 salariés
- Connaître les différentes missions de son mandat
- Être en capacité d'utiliser les moyens octroyés dans le cadre de son mandat
- Savoir relayer les réclamations des salariés

CONTENU DE LA FORMATION

- Organiser les réunions dans une entreprise de moins de 50 salariés
- Les membres du CSE : garants du droit du travail
- Les membres du CSE
- Les cas de consultation du CSE dans les entreprises de moins de 50 salariés
- Utiliser les moyens du CSE dans une entreprise de moins de 50 salariés

PARCOURS

" Bien faire fonctionner mon instance représentative du personnel "

Formation représentants de proximité

Une journée pour faire le tour des questions confiées aux représentants de proximité



Version : 2 - 2025

 Formation présentielle	<i>Cette formation permet aux représentants de proximité de s'affirmer dans leur rôle et leurs missions, sur la base de leur accord de mise en place du CSE.</i>
 Durée : 7.00 heures (1.00 jours)	
€ Prix Inscription individuelle : 400.00 € HT Prix Inscription collective CSE : 1900.00 € HT	
 Profils des bénéficiaires	 Prérequis
• Représentants de Proximité	• Pouvoir accéder à l'accord de dialogue social de l'entreprise



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Identifier le cadre global de son mandat de RP
- S'organiser avant, pendant et après les réunions des RP
- Participer aux actions de terrain en lien avec ses missions



CONTENU DE LA FORMATION

- Les modalités de fonctionnement des représentants de proximité
 - Ce que prévoit le code du travail
 - Ce que prévoit l'accord de dialogue social de l'entreprise
- Missions fréquentes des représentants de proximité
 - Elaborer des questions / réclamations
 - Ecouter les salariés
 - Alerter
- Mission des RP sur les sujets SSCT
 - L'avis sur le DUERP
 - L'accompagnement de la CSSCT sur les inspections
 - Les alertes sur les situations de harcèlement et / ou de Risques Psycho Sociaux

PARCOURS

" Bien faire fonctionner mon instance représentative du personnel "

IA et Dialogue Social

Prenons du recul sur l'arrivée des IA dans notre environnement de travail



Version : 1 - 2025

 Formation présentielle	<i>Difficile en 2025 de ne pas s'intéresser à la diffusion de l'Intelligence Artificielle. Tout le monde en parle. Tout le monde essaye. Mais dans un contexte de CSE, on en fait quoi ? Nous proposons sur une journée de considérer l'IA d'une part comme objet du dialogue social, et d'autre part comme outil du dialogue social. Une approche pragmatique et utile pour les discussions en CSE.</i>
 Durée : 7.00 heures (1.00 jours)	
€ Prix Inscription individuelle : 400.00 € HT Prix Inscription collective CSE : 1900.00 € HT	

 Profils des bénéficiaires	 Prérequis
• Représentant des salariés	• Aucun



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Différencier les solutions d'IA actuellement à disposition des entreprises et des salariés
- Comprendre comment l'IA peut devenir un objet de consultation, de négociation
- Envisager des solutions pratiques pour utiliser l'IA en tant que CSE



CONTENU DE LA FORMATION

- Exposé Introductif : les IA
 - Découvrir le contexte historique et réglementaire de l'IA
 - Comprendre ce qu'est l'IA d'un point de vue technique pour en comprendre ses forces... et limites
 - Identifier divers points de vigilance quant à l'utilisation des IA : confidentialité, biais, hallucinations, impact environnemental, cybersécurité, transparence, éthique, etc.
- Atelier n°1 : L'IA comme objet du dialogue social
 - Introduction d'une nouvelle technologie : à quel moment consulter le CSE ?
 - Comment l'IA peut modifier l'emploi et les conditions de travail dans l'entreprise ?
 - Quelles négociations envisager autour de l'IA ?
- Atelier n°2 : l'IA comme outil du dialogue social
 - Apprendre à prompter efficacement
 - Découvrir des outils publics d'IA utiles aux élus
 - Utiliser des IA pour préparer ses négociations
 - Utiliser une IA pour rédiger ses motions plus rapidement / sa communication aux salariés plus rapidement

PARCOURS

" Bien faire fonctionner mon instance représentative du personnel "

CSE : comment mieux travailler ensemble ?

Réfléchissez avec nous à vos priorités pour le mandat et à la manière de les faire avancer



Version : 1 - 2025

 Formation présentielle	<i>Cette formation permettra de faire un point sur le fonctionnement du CSE et d'identifier des axes d'amélioration</i>
 Durée : 14.00 heures (2.00 jours)	
€ Prix Inscription individuelle : 800.00 € HT Prix Inscription collective CSE : 3800.00 € HT	

 Profils des bénéficiaires	 Prérequis
• Elus titulaires et suppléants du CSE	• Avoir suivi au minimum la formation Rôle et Fonctionnement du CSE



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Maîtriser les principes fondamentaux des ordonnances MACRON et leur impact sur le fonctionnement du CSE
- Identifier les éléments contraignants dans le fonctionnement de mon CSE et trouver leviers d'action pour les résoudre
- Resituer le cadre légal des avis motivés et des délibérations du CSE et maîtriser leur construction



CONTENU DE LA FORMATION

- Rappel des ordonnances MACRON : ordre public / supplétifs / accords
- Faire un état des lieux du fonctionnement des instances depuis la mise en place des CSE
- Identifier des leviers dans diverses situations à problème : périmètres élargis, manque de dialogue social, sujets complexes à traiter, manque de temps...
- L'intérêt du travail collectif : délibérations, avis motivés, communication...
- Plan d'action du CSE

Booster votre réunion préparatoire pour une réunion plénière efficace

Formation - action sur la base de votre prochain ordre du jour



Version : 1 - 2025

 Formation présentielle	<i>Cette formation a pour objectif général de mieux travailler sa réunion préparatoire pour permettre une réunion plénière plus efficace. Elle peut se dérouler en formation - action, lors d'une vraie réunion Préparatoire</i>
 Durée : 7.00 heures (1.00 jours)	
€ Prix Inscription individuelle : 400.00 € HT Prix Inscription collective CSE : 1900.00 € HT	

 Profils des bénéficiaires	 Prérequis
• Titulaires et suppléants du CSE	• Avoir suivi au minimum rôle et fonctionnement du CSE



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Identifier les éléments d'efficacité d'une réunion préparatoire au CSE
- Améliorer ses pratiques de membres du CSE
- Mettre en œuvre une organisation adaptée pour gagner en efficacité sur les réunions préparatoires du CSE



CONTENU DE LA FORMATION

- Echange sur le déroulé de votre réunion préparatoire et débriefing collectif sur les points forts et les axes de progression
- Identification des éléments déterminants pour gagner en efficacité
- La réunion préparatoire, une vraie gestion de projet qui doit s'anticiper
- Rédaction d'un plan d'action partagé

Le trésorier du CSE

Une journée avec les experts comptables pour se préparer à la fonction de trésorier



Version : 1 - 2025

 Formation possible en présentiel et en distanciel	Maîtriser les règles relatives à la gestion des budgets du CSE et aux missions du trésorier Attention : certaines sessions sont ciblées sur les "petits CSE" (dotation annuelle < 153 000 €) et d'autres sur les "moyens et grands CSE" (dotation annuelle > 153 000 €) Ces formations sont réalisables en présentiel mais également en distanciel
 Durée : 7.00 heures (1.00 jours)	
€ Prix Inscription individuelle : 400.00 € HT - remise de 20 € par jour pour les formations en distanciel Prix Inscription collective CSE : 0.00 € HT	
 Profils des bénéficiaires	 Prérequis
• Représentant des salariés	• Avoir suivi la formation RFOCSE "Le rôle, les missions et les moyens du CSE"



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Identifier les responsabilités et les limites du rôle de trésorier
- Apprendre à gérer de façon transparente et sécurisée les budgets du CSE
- Se familiariser avec les principes comptables
- Anticiper les contrôles URSAFF



CONTENU DE LA FORMATION

- Identifier les obligations comptables en fonction de la taille du CSE
 - Les "petits" CSE
 - Les "moyens" CSE
 - Les "gros" CSE
 - Les obligations comptables du CSE central
- Connaître les possibilités et les risques de l'utilisation du budget ASC et du budget de fonctionnement
 - La dualité des budgets
 - L'assiette de calcul des budgets
 - Transfert du reliquat budgétaire d'un budget à l'autre
 - Les dépenses pouvant être imputées sur le budget de fonctionnement
 - Les dépenses interdites sur le budget de fonctionnement
 - Les dépenses à caractère mixte
 - Les autres ressources
- Les règles d'engagement des dépenses
 - L'élaboration du budget
 - La présentation du budget
 - Le vote du budget
- Identifier les missions du trésoriers et sa responsabilité
 - Les missions légales
 - Les autres missions
 - La relations avec les autres acteurs
 - Les assurances
 - La responsabilité civile et pénale
- Comprendre les principes comptables
 - Les obligations et les exigences comptables
 - Lexique
 - L'enregistrement d'une écriture
 - Le plan comptable
 - La comptabilité analytique

PARCOURS

" Bien faire fonctionner mon instance représentative du personnel "

Le secrétaire du CSE

Une journée avec les experts comptables pour se préparer à la fonction de secrétaire du CSE



Version : 1 - 2025

 Formation possible en présentiel et en distanciel	<i>Pour s'exercer aux missions spécifiques confiées au secrétaire du CSE : préparer les ordres du jour, superviser l'élaboration du procès-verbal, faire respecter un règlement intérieur, représenter l'instance dans les relations avec les tiers...</i> <i>Formation réalisable en présentiel mais possible en distanciel</i>
 Durée : 7.00 heures (1.00 jours)	
€ Prix Inscription individuelle : 400.00 € HT - remise de 20 € par jour pour les formations en distanciel Prix Inscription collective CSE : 0.00 € HT	
 Profils des bénéficiaires	 Prérequis
• Secrétaires et secrétaires adjoints du CSE	• Avoir suivi la formation "Rôle, missions et moyens du CSE"



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Identifier les possibilités et les limites du rôle de secrétaire
- Devenir un acteur de coordination avec la direction et les tiers
- Savoir rédiger un ordre du jour et un procès-verbal
- Animer les relations internes
- Savoir utiliser les moyens du CSE dans le respect des règles



CONTENU DE LA FORMATION

- Connaître les règles de mise en place et de fonctionnement du bureau
 - Les règles de désignation du secrétaire et des autres membres
 - Les règles de révocation du secrétaire et des autres membres
 - Les règles de remplacement du secrétaire et des autres membres
 - Quelles responsabilités pour les membres du bureau ?
- Identifier les moyens du secrétaire
 - Les heures de délégation
 - La liberté de déplacement
 - Le local et matériel
 - Le droit à la formation
 - Les budgets du CSE
- Comprendre le rôle du secrétaire dans les réunions du CSE
 - La fréquence des réunions
 - Ordre du jour : construction, conseils pratiques et modèle
 - Les règles de la visioconférence
 - L'enregistrement et le recours à la sténographie
 - Les règles de vote
 - L'utilisation des suspensions de séance
 - La confidentialité des informations communiquées en réunions : règles et conseils
 - Le procès-verbal : règles, construction et conseils stratégiques
- Comprendre le rôle du secrétaire dans la gestion interne et externe du CSE
 - L'organisation des réunions préparatoires
 - La gestion administrative du CSE
 - L'archivage : les durées de conservation
 - La communication interne au CSE
 - La communication avec les commissions et les autres représentations du personnel
 - La communication avec les salariés : règles et conseils
- Sécuriser les moyens et les prérogatives avec le règlement intérieur
 - Le fondement et la valeur juridique du règlement intérieur
 - La forme, la durée et les modalités d'adoption ou de révision
 - Construction du contenu
 - L'importance du règlement intérieur du CSE au regard du rôle du secrétaire
- Devenir l'interlocuteur privilégié des acteurs externes à l'entreprises
 - Inspecteur du travail
 - Médecine du travail
 - Experts libres et experts comptables
 - L'URSSAF

La gestion et l'utilisation des budgets CSE



Tout savoir sur l'utilisation du budget de fonctionnement et du budget d'activités sociales

Version : 2 - 2025

 Formation présentielle	<i>Cette formation, ouverte à tous les élus du CSE qui s'intéressent à l'utilisation des fonds mis à sa disposition par l'entreprise, leur permettra de distinguer ce qui est permis et ce qui est interdit, pour une gestion rigoureuse dans l'intérêt des salariés.</i>
 Durée : 7.00 heures (1.00 jours)	
€ Prix Inscription individuelle : 400.00 € HT Prix Inscription collective CSE : 1900.00 € HT	
 Profils des bénéficiaires	 Prérequis
• Représentant des salariés	• Aucun



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Distinguer les budgets, leur origine et leur évolution
- Réfléchir à une utilisation sans risque des budgets du CSE
- Connaître les règles imposées par les administrations



CONTENU DE LA FORMATION

- Les deux budgets du CSE : opportunités et risques
- Les règles d'engagement et de contrôle des dépenses
- La responsabilité du CSE vis-à-vis des tiers
- Sécuriser les règles de fonctionnement des budgets du CSE par le biais du règlement intérieur
- Gérer les activités sociales et culturelles au regard des impératifs URSAFF
- La conformité du CSE avec les nouvelles règles RGPD

Comment améliorer les communications de mon CSE

Tour d'horizon des pratiques de communication à disposition du CSE



Version : 1 - 2025

 Formation présentielle	<i>En partant des droits existants pour le CSE, définir une stratégie et des actions de communication adaptées</i>
 Durée : 7.00 heures (1.00 jours)	
€ Prix Inscription individuelle : 400.00 € HT Prix Inscription collective CSE : 1900.00 € HT	

 Profils des bénéficiaires	 Prérequis
• Représentant des salariés	• Aucun



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre l'importance de la communication dans l'action du CSE
- Maîtriser les différents outils de communication du CSE et leurs contraintes
- Identifier les éléments essentiels du Procès-verbal du CSE
- Rédiger un flash info, journal de CSE
- Appliquer des techniques de rédaction simples pour des communications impactantes
- Faire le bilan de sa communication et réaliser un plan d'action



CONTENU DE LA FORMATION

- Etablir une stratégie de communication efficace
- Placer la communication au cœur de l'action du CSE
- Connaître et maîtriser les outils de communication du CSE
- Gérer l'image du CSE grâce à la communication
- Ecrire pour se comprendre et se faire comprendre
- La communication interne du CSE, clé d'une organisation efficace

Ecrire - structurer sa pensée

S'exercer à produire des textes fluides, adaptés à leurs destinataires



Version : 1 - 2025

 Formation présentielle	<i>Avec ce programme sur deux jours, vous prenez le temps de travailler avec un spécialiste de la communication écrite et de balayer avec lui plusieurs sujets essentiels :</i> - Le fond : écrire les choses que je souhaite faire savoir - La forme : avoir une présentation agréable qui donne envie d'être lue - L'outil : rédiger soi-même ou avec une IA ?
 Durée : 14.00 heures (2.00 jours)	
 Prix Inscription individuelle : 800.00 € HT Prix Inscription collective CSE : 3800.00 € HT	
 Profils des bénéficiaires	 Prérequis
• Elus du CSE	• Aucun



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Organiser ses idées et structurer sa pensée pour pitcher efficacement
- Construire des communications adaptées aux différentes situations en utilisation des outils nouveaux
- Ecrire de façon pertinente et impactante, dans le respect des règles légales



CONTENU DE LA FORMATION

- Comprendre les enjeux de son image pour un syndicat
- Maîtriser les règles légales de la communication écrite
- Connaître les principales règles applicables en matière de communication écrite
- Savoir synthétiser sa pensée et pitcher
- Soigner la mise en forme d'un document
- « Duel avec chat GPT » : Rédiger un tract avec et sans L'IA

PARCOURS

" Bien faire fonctionner mon instance représentative du personnel "

Prendre la parole en public

Formation réalisée par notre partenaire KALEE



Version : 1 - 2025

 Formation présentielle	<i>Cette journée amusante sera consacrée à la prise de parole en public et la gestion du stress dans le but de mieux gérer les réunions CSE ainsi que les prises de parole en direction des adhérents et des futurs adhérents. L'équipe de KALEE vous proposera de vous filmer en situation de communication, pour vous aider à vous améliorer. De grands moments en perspective !</i>
 Durée : 7.00 heures (1.00 jours)	
€ Prix Inscription individuelle : 400.00 € HT Prix Inscription collective CSE : 1900.00 € HT	
 Profils des bénéficiaires	 Prérequis
• Représentants des salariés	• Aucun



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Gérer son stress et ses émotions liés à la prise de parole en public
- Préparer un discours oral efficacement
- Reconnaître son style oratoire préférentiel
- Renforcer sa confiance en soi lors d'une prise de parole en public
- Convaincre son auditoire et faire passer ses idées
- Générer de l'intérêt et de l'adhésion par sa posture et sa prise de parole
- S'auto-analyser efficacement pour progresser durablement



CONTENU DE LA FORMATION

- Repérer son état attentionnel et émotionnel du moment
- Préparer un discours oral
- Se conditionner à une écoute attentive
- Passer de l'écrit à l'oral
- Comprendre les mécanismes du stress et connaître son style oratoire et placement de sa voix
- Les quatre éléments clefs à maîtriser pour faire passer un message : la posture, le regard, les mains et le visage
- S'exercer en passant de l'écrit à l'oral en prenant la parole en public face caméra
- Technique de récupération et bilan de formation

PARCOURS

" Bien faire fonctionner mon instance représentative du personnel "

Devenez plus efficaces dans votre communication

Formation animée par notre partenaire Glitchonomy



Version : 1 - 2025

 Formation présentielle	<i>Avec notre partenaire Glitchonomy, travaillez une journée en ateliers sur vos pratiques de communication. Un atelier le matin sur le contenu des messages, un atelier l'après-midi sur les moyens de diffusion de ces messages.</i> <i>Un moyen utile et amusant de s'exercer à bien communiquer auprès des salariés de votre entreprise !</i>
 Durée : 7.00 heures (1.00 jours)	
€ Prix Inscription individuelle : 400.00 € HT Prix Inscription collective CSE : 1900.00 € HT	
 Profils des bénéficiaires	 Prérequis
• Elus de CSE • Délégués Syndicaux	



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Prendre conscience des principes généraux de la communication
- Préparer les messages que l'on souhaite adresser aux salariés, à l'entreprise, aux militants
- S'exercer à communiquer en bilatéral et lors de communications collectives



CONTENU DE LA FORMATION

- Atelier 1 : communiquer pour dire quoi ?
 - L'émetteur du message : qui s'exprime, avec quel contexte ?
 - Le destinataire du message : à qui on veut dire quelque chose ?
 - Le message lui-même : on dit quoi ?
- Atelier 2 : adapter le format du message
 - Communiquer en bilatéral : prendre le risque de la controverse
 - Communiquer pour un groupe de personnes : dire les choses simplement
 - Communiquer massivement : bien utiliser les réseaux sociaux

PARCOURS

" Bien faire fonctionner mon instance représentative du personnel "

Bilan de la mandature CSE

Formation - action pour faire un bilan de mandat et préparer le suivant



Version : 1 - 2025

 Formation présentielle	<i>Au cours d'une journée avec un animateur de Prometée, prenez du recul sur ce que vous avez obtenu au cours de votre mandat et sur ce que vous n'avez pas réussi à finaliser. Posez ainsi les bases d'un fonctionnement encore plus efficace à l'avenir, tant sur la gestion des activités sociales que pour vos interventions en prévention des atteintes à la santé de vos collègues ou sur les projets soumis à votre consultation par l'entreprise.</i>
 Durée : 7.00 heures (1.00 jours)	
€ Prix Inscription individuelle : 400.00 € HT Prix Inscription collective CSE : 1900.00 € HT	
 Profils des bénéficiaires	 Prérequis
• Représentant des salariés	• Aucun



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Identifier les bonnes pratiques et les axes d'amélioration dans le fonctionnement de mon CSE sur la dernière mandature
- Trouver les leviers d'action pour améliorer ses pratiques en tant que CSE
- Produire un plan d'action pour le prochain mandat



CONTENU DE LA FORMATION

- Faire un état des lieux du fonctionnement des instances depuis la mise en place des CSE (en lien avec vos spécificités)
- Identifier des leviers dans diverses situations à problème : périmètres élargis, proximité, sujets complexes à traiter, moyens alloués, déroulé des réunions, actions de terrain...
- Construire un plan d'action simple et réalisable

PARCOURS

" Bien faire fonctionner mon instance représentative du personnel "

Se préparer aux élections professionnelles

Une journée avec un juriste pour ne rien oublier dans la préparation de vos prochaines élections



Version : 1 - 2025

 Formation présentielle	<i>Six mois avant la prochaine échéance électorale, il est temps de se poser les bonnes questions : quel sera le périmètre des élections ? Qu'est ce qui figurera dans le protocole d'accord préélectoral ou dans un accord de dialogue social ? qui pourra arbitrer en cas de désaccord.</i> <i>Nous proposons une journée avec un juriste pour envisager toutes les situations et vous permettre de bien vous préparer à ses côtés.</i>
 Durée : 7.00 heures (1.00 jours)	
€ Prix Inscription individuelle : 400.00 € HT Prix Inscription collective CSE : 1900.00 € HT	

 Profils des bénéficiaires	 Prérequis
• Délégués syndicaux et membres du CSE	• Aucun



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Se préparer aux élections professionnelles
- Se préparer à la négociation du protocole d'accord préélectoral (PAP)
- Apprendre à construire ses listes de candidatures
- Savoir calculer le résultat des élections
- Connaître les voies de recours en cas de contestation
- Identifier les enjeux des élections sur les négociations à venir



CONTENU DE LA FORMATION

- La préparation en amont du scrutin
- S'atteler à la négociation du protocole d'accord préélectoral (PAP)
- Apprendre à construire ses listes de candidatures
- Identifier les règles du scrutin
- Calculer les résultats des élections et comprendre leur portée
- Réagir en cas de litige: connaître le contentieux électoral
- Annexe 1- Les enjeux sur la représentativité électorale
- Annexe 2: Les enjeux sur les accords relatifs au CSE (moyen, missions, périmètre)

Réguler les conflits

Apprendre à réagir dans les situations conflictuelles



Version : 3 - 2025

 Présentiel	<i>L'entreprise peut être un lieu d'épanouissement, mais également un lieu de compétition et de confrontation. Comment fixer la limite entre ce qui est permis et ce qui est interdit ? Comment choisir entre une conciliation, une médiation, un arbitrage ?</i> <i>Explorez avec nos spécialistes les différentes notions et exercez-vous à intervenir dans ces situations pour que le conflit ne soit pas un blocage, mais une opportunité pour la recherche de solutions intelligentes</i>
 Durée : 7.00 heures (1.00 jours)	
€ Prix Inscription individuelle : 400.00 € HT Prix Inscription collective CSE : 1900.00 € HT	

 Profils des bénéficiaires	 Prérequis
• Représentant des salariés	• Aucun



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Distinguer conflit et confrontation
- Identifier les situations de violence au travail
- Réfléchir aux solutions individuelles et collectives pour la gestion des conflits au travail
- Expérimenter quelques solutions remarquables



CONTENU DE LA FORMATION

- Identifier les caractéristiques d'un conflit
 - Réfléchir aux composantes d'un conflit
 - Repérer les différentes postures dans un conflit
 - L'agressivité... et ses solutions
- Les postures à adopter en situation de conflit
 - L'écoute
 - Se positionner dans une situation d'affrontement
 - La remédiation : arbitrage, conciliation, médiation, accompagnement
- Négocier avec ou sans conflit
 - Faciliter les relations dans son mandat en s'appuyant sur trois axes
 - Savoir confronter sans conflictualiser
 - Enjeux d'une négociation et logique de conflit



" Agir en santé & sécurité au travail "



**Pour réserver une date et vous inscrire,
scannez le QR CODE**

Les bases du CSE en Santé Sécurité et Conditions de Travail

Le programme destiné à tous ceux qui débutent leur mandat de représentant des salariés



Version : 1 - 2025

 Formation possible en présentiel et en distanciel	<i>Qui sont les acteurs de la prévention ? C'est quoi un danger ? Une politique de prévention ? Quelles sont les obligations de l'employeur et du CSE ?</i> <i>Autant de questions essentielles pour s'approprier le rôle du CSE en prévention des atteintes à la santé des travailleurs.</i> <i>Formation réalisable en présentiel mais possible également en distanciel</i>
 Durée : 14.00 heures (2.00 jours)	
€ Prix Inscription individuelle : 800.00 € HT - remise de 20 € par jour pour les formations en distanciel Prix Inscription collective CSE : 3800.00 € HT	
 Profils des bénéficiaires	 Prérequis
• Nouveaux élus CSE (premier mandat)	• Aucun



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Appréhender le cadre légal de la santé au travail au sein du CSE : rôle, moyens, prérogatives, acteurs...
- Comprendre la démarche globale de prévention : grands principes, documents ressources, etc...
- Identifier les principaux temps d'un CSE pour alimenter le système de prévention : préparation, réunion, investigations de terrain



CONTENU DE LA FORMATION

- Rappel des prérogatives générales du CSE et prérogatives spécifiques en Santé au Travail
 - Le cadre de fonctionnement de vos instances en santé, sécurité et conditions de travail : CSE, CSSCT, Représentants de Proximité, instances centrales...
 - Appréhender le cadre légal de la santé au travail au sein du CSE : rôle, moyens, prérogatives...
- Identification et rôle des différents acteurs en santé au travail
 - Identifier et savoir mettre en œuvre vos moyens d'action
 - Faire la différence entre les accords d'entreprise (s'ils existent) et le code du travail (ordre public et supplétif)
- Moyens d'action pour contribuer à la prévention des risques professionnels (accord / code du travail)
 - Le vocabulaire de la prévention : danger, risque, exposition...
 - Comprendre la démarche globale de prévention : grands principes, responsabilités, documents ressources, etc...
 - Les 9 principes de prévention
- Les principes généraux de prévention et la notion de responsabilité
 - Les acteurs de la prévention : qui sont-ils ?
 - Quelles sont leurs rôles et missions respectifs ?
- Les informations principales du CSE en prévention : DUERP / PAPRI Pact / Rapport Annuel
 - Connaissez-vous les différents documents de prévention ?
 - Focus sur le DUERP : un document incontournable dans la prévention des risques professionnels
 - Les principaux temps d'un CSE permettant d'alimenter le système de prévention et de contribuer à son amélioration continue

Le quotidien du CSE sur les sujets SSCT

C'est la formation la plus importante pour tous les élus du CSE, à chaque mandat



Version : 1 - 2025

 Formation possible en présentiel et en distanciel	<i>Peser dans la formulation des documents obligatoires, rédiger une résolution, organiser une visite, déclencher une alerte ou faire appel à un expert : tant de situations qui sortent de l'ordinaire et qui contribuent à la prévention des atteintes à la santé des collègues.</i> <i>Un programme indispensable !</i> <i>Cette formation est principalement proposée en présentiel mais des sessions INTER-entreprises en distanciel sont possibles</i>
 Durée : 21.00 heures (3.00 jours)	
€ Prix Inscription individuelle : 1200.00 € HT - remise de 20 € par jour pour les formations en distanciel Prix Inscription collective CSE : 5700.00 € HT	
 Profils des bénéficiaires	 Prérequis
• Représentant des salariés	• Pour les nouveaux élus CSE, avoir suivi la formation sur la base des sujets SSCT en CSE



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Organiser le travail du CSE sur les sujets Santé Sécurité et Conditions de Travail et relier l'ensemble des sujets
- S'organiser avant, pendant et après les réunions du CSE pour les rendre efficaces
- Piloter les actions de terrain



CONTENU DE LA FORMATION

- L'approche globale en CSE : relier les sujets économiques, stratégiques, environnementaux et sociaux
- Le fonctionnement quotidien du CSE : réunions, délibérations, communication
 - Organiser le travail du CSE sur les sujets Santé Sécurité et Conditions de Travail et relier l'ensemble des sujets
 - La méthodologie pour réaliser une délibération en santé, sécurité et conditions de travail
 - S'organiser avant, pendant et après les réunions du CSE pour les rendre efficaces
- Les informations / consultations du CSE en Santé Sécurité et Conditions de Travail (mise à jour loi du 2 août 2021)
 - La qualité des informations disponibles et leur analyse (récurrentes et exceptionnelles)
 - La remise d'un avis motivé dans le cadre du processus d'information / consultation
 - La remise d'un avis sur les documents de prévention (DUERP, rapport annuel et PAPRI Pact) : comment faire en pratique ?
 - Les obligations de l'employeur concernant les avis du CSE
- Le CSE en pratique sur le terrain : investigations récurrentes et exceptionnelles
 - Le travail de terrain récurrent (liberté de circulation, inspections) et exceptionnel (enquêtes AT/MP)
 - Les différents droits d'alerte
 - Le recours aux expertises
- Plan d'action du CSE sur les sujets SSCT
 - Apprendre à définir et prioriser ses actions
 - Comment piloter efficacement ses actions ?

Les prérogatives SSCT dans les CSE de moins de 50 salariés

Parce que les "petits CSE" ont aussi à connaître de grandes souffrances...



Version : 1 - 2025

 Formation possible en présentiel et en distanciel	<i>Dans les entreprises de moins de 50 salariés, les moyens de la représentation du personnel sont plus limités. Il arrive pourtant que les salariés rencontrent des difficultés comme dans les structures plus importantes, et leurs représentants sont tout aussi légitimes à agir pour les en protéger. Cette formation est ciblée pour eux.</i> <i>Cette formation est principalement proposée en présentiel, mais des sessions INTER-entreprises en distanciel sont possibles</i>
 Durée : 21.00 heures (3.00 jours)	
€ Prix Inscription individuelle : 1200.00 € HT - remise de 20 € par jour pour les formations en distanciel Prix Inscription collective CSE : 5700.00 € HT	
 Profils des bénéficiaires	 Prérequis
Elus titulaires et suppléants de CSE de moins de 50 salariés	Aucun



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Maîtriser les fondamentaux de la prévention des risques professionnels
- Réaliser efficacement des enquêtes dans le cadre d'AT/MP ou e droits d'alerte
- Participer activement à la politique de prévention de l'entreprise
- Intégrer les principales prérogatives légales des CSE de moins de 50 salariés



CONTENU DE LA FORMATION

- Les prérogatives légales des CSE de moins de 50 salariés
- Les fondamentaux de la prévention des risques professionnels
- Enquêtes AT/MP, doit d'alerte d'atteinte aux personnes, danger grave et imminent : de quoi parle-t-on ?
- Réaliser des enquêtes efficaces pour contribuer au système de prévention de mon entreprise

Prendre soin de sa santé mentale en tant que représentant des salariés

Formation réalisée par notre partenaire KALEE



Version : 1 - 2025

 Formation mixte	<i>La santé mentale dans les entreprises a été déclarée cause nationale 2025, et c'est une bonne nouvelle ! Avec l'équipe de KALEE, nous proposons de démarrer un cycle de formations sur la santé mentale par une journée indispensable : Comment protéger, en tant que représentant des salariés, sa propre santé mentale. C'est la clé pour bien accompagner les salariés en souffrance qui comptent sur vous !</i>
 Durée : 7.00 heures (1.00 jours)	
€ Prix Inscription individuelle : 400.00 € HT Prix Inscription collective CSE : 1900.00 € HT	
 Profils des bénéficiaires	 Prérequis
• Représentants des salariés	• Aucun



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre les mécanismes fondamentaux des réactions mentales et émotionnelles
- Identifier les indicateurs de bonne santé mentale et les leviers pour préserver les ressources individuelles
- Créer les conditions d'un entretien psychologiquement sécurisant en cas de sollicitation individuelle



CONTENU DE LA FORMATION

- Les fondamentaux de nos fonctionnements mentaux
 - L'héritage de nos mécanismes de survie : apprendre à gérer son stress
 - La multiplicité de nos engagements : clarifier nos engagements et nos responsabilités
- Prendre soin de son mental dans la durée
 - Le régime idéal pour un mental en bonne santé : 7 activités à interroger dans son quotidien
 - Repérer les signaux faibles en matière de santé mentale : S'engager dans son quotidien
- Les principes fondamentaux pour recevoir l'autre dans des conditions de sécurité psychologique
 - Définir les bases de la sécurité psychologique : Leader du cadre, Leader du temps, Leader de sa posture
 - Se préparer et évacuer mentalement des outils efficaces

Comprendre les Risques Psycho Sociaux pour mieux les prévenir

Apprenez à bien situer les RPS dans l'environnement des conditions de travail



Version : 2 - 2025

 Formation présentielle	<i>On parle volontiers aujourd'hui de qualité de vie au travail (QVT), expression qui couvre un champ large de situations. Entre l'interdiction des violences au travail (harcèlement, discrimination...) et les mesures en faveur de l'engagement des salariés, il y a toute une panoplie de nuances qui forment le contexte psycho social, pouvant être facteur de risque ou d'apaisement. Bien situer les RPS et leurs déterminants tels que définis par la grille de GOLLAC, et réfléchir ensemble aux actions de protection à mettre en place pour limiter l'exposition des salariés à ces risques, tels sont les ambitions de ce programme sur une journée, animé par les meilleurs experts sur le sujet.</i>
 Durée : 7.00 heures (1.00 jours)	
€ Prix Inscription individuelle : 400.00 € HT Prix Inscription collective CSE : 1900.00 € HT	
 Profils des bénéficiaires	 Prérequis
• Représentants des salariés	• Aucun



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Différencier facteurs de risques, risques et troubles
- Identifier le caractère plurifactoriel des RPS et les acteurs mobilisables sur le sujet
- Définir le rôle et les moyens des représentants du personnel pour agir
- Identifier sa place dans le soutien aux salariés en difficulté



CONTENU DE LA FORMATION

- Comprendre les RPS pour mieux les prévenir
- Agir sur la prévention des RPS
- Comment aider les salariés en difficulté ?

Agir dans son entreprise sur les situations d'urgence en santé mentale

Formation conçue et animée avec notre partenaire ELANSITE, agréé PSSM



Version : 1 - 2025

 Présentiel	<i>Appliquer les méthodes de premiers secours en santé mentale aux situations portées à la connaissance du CSE ou de la CSSCT</i>
 Durée : 14.00 heures (2.00 jours)	
€ Prix Inscription individuelle : 800.00 € HT Prix Inscription collective CSE : 4000.00 € HT	
 Profils des bénéficiaires	 Prérequis
• Représentant des salariés	• aucun



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître les facteurs de risques psychosociaux et leurs manifestations les plus fréquentes
- Détecter les situations à risques et les signes de dégradation de la santé mentale
- S'exercer aux gestes et postures de prévention face aux accidents de travail en santé mentale



CONTENU DE LA FORMATION

- Jour 1 : les risques et la prévention des risques
 - Rappel sur les définitions des situations de violence au travail et de harcèlement
 - Rappel des facteurs de risques psychosociaux et de leurs manifestations
 - Atelier sur les signaux faibles et les situations à risques
 - Conclusions sur les outils collectifs de prévention à mobiliser dans l'entreprise
- Jour 2 : Agir avec justesse face au mal-être
 - Savoir engager une conversation quand on s'inquiète
 - Posture de présence et d'écoute
 - Les relais à activer
 - Mises en situation et études de cas à partir de situations réalistes
 - Atelier de clôture : ce que je veux tester dans mon organisation

Le suicide et sa prévention en milieu professionnel

Quel est le rôle des représentants du personnel dans ce contexte ?



Version : 1 - 2025

 Présentiel	<i>Le suicide d'un collègue est toujours une onde de choc dans toute l'entreprise. Les représentants du personnel sont démunis face à un événement auquel ils ne sont pas préparés. À court terme, quelles mesures doivent être mises en place pour aider les collègues les plus impactés par cette terrible nouvelle ? Que doit faire l'employeur ? Quelles sont les prérogatives du CSE dans ce contexte ?</i> <i>Après le temps de l'émotion doit venir le temps de la compréhension. Comment engager une expertise permettant de comprendre "ce que le suicide nous dit de l'entreprise" ?</i>
 Durée : 7.00 heures (1.00 jours)	
€ Prix Inscription individuelle : 400.00 € HT Prix Inscription collective CSE : 1900.00 € HT	
 Profils des bénéficiaires	 Prérequis
• Représentants des salariés	• Aucun



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre pourquoi il est si difficile de parler du suicide.
- Prendre connaissance de l'ampleur de la question du suicide à travers les principales données disponibles.
- Le processus suicidaire et sa prévention.
- Se préparer, en tant que représentant du personnel, à faire face à ce type de situation (en espérant qu'elle ne se produise pas).



CONTENU DE LA FORMATION

- Repères sur le suicide et sa prévention en milieu professionnel
 - Le suicide : un problème majeur de santé publique
 - Suicide et reconnaissance en accident du travail
- Eléments pour une prévention du suicide en entreprise
 - La prévention primaire du suicide rejoint la prévention des RPS en général
 - Dépasser la notion de fragilité personnelle pour aller vers les situations de travail fragilisées
- Les facteurs de risque en entreprise en matière de gestes suicidaires
 - La démographie : les travaux d'ergonomie de Catherine Delgoulet sur les enjeux liés au vieillissement au travail
 - Conséquences du changement permanent sur les ressources de l'organisation et risque de « précarité subjective »
 - Le « dilemme du manager » : un écueil des organisations stratifiées, où les représentations sur le travail peuvent faire l'objet de divergences entre niveaux hiérarchiques et s'alimenter d'intérêts contradictoires
 - Le processus suicidaire et « L'ambivalence des signes »
- Elaborer une politique de prévention du geste suicidaire dans votre entreprise
 - Prévention primaire : Agir pour la construction d'un environnement de travail capacitant et repérer les situations de travail à risque de fragilisation
 - Prévention secondaire : Renforcer les conditions du repérage et du traitement des situations complexes
 - Prévention tertiaire : Recommandations pour la prise en charge des situations post-suicide

Les enquêtes Accidents de Travail du CSE

Escape game pour identifier les causes d'un accident et à les prévenir -
Mise à jour mai 2025



Version : 1 2025

 Formation présentielle	<i>Sur une journée : rappel des principes de prévention et des pouvoirs d'enquête du CSE - mise en situation au moyen de l'escape game "ARGOS STAFF" - construction d'un plan de prévention</i>
 Durée : 7.00 heures (1.00 jours)	
€ Prix Inscription individuelle : 400.00 € HT Prix Inscription collective CSE : 1900.00 € HT	

 Profils des bénéficiaires	 Prérequis
• élus du CSE / CSSCT	• Aucun



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Appréhender le cadre réglementaire et la méthodologie de l'arbre des causes permettant l'expression de propositions d'amélioration ;
- Comprendre la pluri-causalité de l'accident ;
- Comprendre les enjeux et les modalités d'une enquête ;
- Appréhender le cas échéant la composante émotionnelle de la démarche.



CONTENU DE LA FORMATION

- rappel des fondamentaux en matière de prévention
 - Les 3 niveaux de prévention
 - Les prérequis à l'analyse des situations : le vocabulaire
- La gestion d'une enquête accident : avant, pendant et après
 - La phase de préparation
 - La démarche d'investigation
 - les conclusions et l'alimentation du système de prévention
- La mise en application des méthodes : exemple d'un accident
 - Utilisation de l'escape Game "ARGOS STAFF"
 - Trois environnements disponibles, en fonction de votre secteur d'activité
- Les différentes méthodes pour analyser des accidents
 - ITAMAMI, 5M, 5P, arbre des causes
 - Les entretiens de recueil des faits

Visites de sites : Mieux observer le travail



Formation de terrain pour que vos visites et inspections contribuent utilement au dialogue social

Version : 1 - 2025

 Formation présentielle	<i>En tant que représentant·e du personnel, vous êtes un·e sentinelle, vous possédez un poste d'observation unique sur le travail — mais ce dernier n'est pas toujours facile à tenir. Comment observer le travail, comment échanger avec les salarié·es, afin de porter les bons enjeux à la table des négociations ? Comment dépasser une observation "à charge", et être force de proposition, voire co-construire les solutions avec les personnes concernées ? Comment la visite de terrain peut-elle être l'occasion d'entrevoir les possibles ? Comment à partir d'une situation individuelle, porter un propos collectif</i>
 Durée : 14.00 heures (2.00 jours)	
€ Prix Inscription individuelle : 0.00 € HT Prix Inscription collective CSE : 3800.00 € HT	

 Profils des bénéficiaires	 Prérequis
La formation est ouverte à toute personne ayant pour mission, dans l'exercice de ses fonctions, de représenter la voix des professionnels.	Avoir déjà mené des visites et inspections. Avoir la disponibilité pour la mise en œuvre d'une visite, impérative pour valider les acquis pédagogiques de cette formation.



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Mieux évaluer quelle(s) méthode(s) d'observation à mobiliser en fonction de l'objectif de votre visite ou de votre inspection et du contexte qui la convoque
- Préparer finement vos visites, afin de dépasser la situation individuelle au profit d'une mobilisation collective
- Communiquer les enseignements à partir des données récoltées, à l'instant t et dans le temps, dans les formats adaptés à vos interlocuteurs



CONTENU DE LA FORMATION

- Module 1 | Sensibilisation et cas pratique : Pour qui et pour quoi, en tant que représentant du personnel, observer le travail ? (1 jour)
 - Introduction du module : aller sur le terrain, à quoi ça sert ?
 - Ce que le passage du CHSCT au CSE a changé : dépasser l'audit à charge et réapprendre à déambuler
 - Les différentes situations d'observation du travail et leur cadre réglementaire
 - Cas pratique
- Module 2 | Mise en pratique : Préparer efficacement sa prochaine visite de terrain (1/2 jour)
 - Définition de l'objectif et des sujets d'investigation
 - S'appuyer sur les indicateurs sociaux disponibles, pour dépassionner les échanges
 - Identifier les "fixeurs" locaux, qui doivent être devenir tes partenaires de confiance
 - Présentation des différentes méthodes mises en œuvre pour observer le travail
- Module 3 | Mise en pratique : Mener sa visite de terrain (en autonomie)
 - Après le module 2, chaque participant conduit une visite de terrain de son choix. Il ou elle collecte les données, les analyse, et les traduit pour pouvoir les présenter en début de module 4
 - Option supplémentaire 1 : On vient avec vous pour vous mentorer en situation (prévoir un surcoût)
 - Option supplémentaire 2 : On vous aide à collecter des données et les retraduire, pour les formaliser et les communiquer (prévoir un surcoût)
- Module 4 | Passer de la matière récoltée à un mode de partage communiquant et engageant pour votre hiérarchie (½ journée)
 - Présentations croisées des visites de terrain
 - Quoi présenter aux différents interlocuteurs : du CR de 15 pages au format engageant et synthétique (vidéo, poster, tuto...)
 - Dépasser les constats, comprendre les besoins avec l'exercice du parcours
 - Les documents de prévention (DUERP) comme feuille de route d'actions concrètes

Référent HSAS

Pour se préparer à la fonction de référent sur les violences de nature sexuelle dans l'entreprise



Version : 1 - 2025

 Formation présentielle	<i>1 femme sur 5 a été confrontée à du harcèlement sexuel au travail</i> <i>1 répondant sur 5 déclare connaître au moins une personne ayant été victime de harcèlement sexuel dans le cadre de son travail.</i> <i>Seuls 3 cas sur 10 sont rapportés à la direction ou l'employeur.</i> <i>Faut-il d'autres arguments pour vous encourager à vous former à bien exercer cette mission essentielle ?</i>
 Durée : 14.00 heures (2.00 jours)	
€ Prix Inscription individuelle : 800.00 € HT Prix Inscription collective CSE : 3800.00 € HT	

 Profils des bénéficiaires	 Prérequis
• Représentant des salariés	• Aucun



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Explorer les situations connues et leurs conséquences juridiques
- S'approprier son rôle, à côté de celui du CSE et de l'employeur
- Préparer son plan d'action en tant que référent HSAS



CONTENU DE LA FORMATION

- Le Harcèlement Sexuel et les agissements sexistes au Travail
 - Les repères juridiques
 - Les différents types de sanctions
- Les obligations de l'employeur
 - L'action du CSE
 - Les référents
- Les moyens d'action des référents
 - Votre plan d'action en tant que référent
 - Les points de repères utiles et les relais à mobiliser

Prévention des addictions en milieu professionnel

Comprendre et prévenir les conduites addictives au travail.



Version : 1 - 2025

 Présentiel	<i>20% des salariés reconnaissent une addiction aux écrans. 27% des salariés ont recours à des médicaments anxiolytiques ou antidépresseurs pour gérer leur stress professionnel. 9% ont une consommation régulière de cannabis et 10% consomment régulièrement de l'alcool sur leur lieu de travail. Cela suffit pour qu'on en parle, non ?</i>
 Durée : 14.00 heures (2.00 jours)	
€ Prix Inscription individuelle : 800.00 € HT Prix Inscription collective CSE : 3800.00 € HT	
 Profils des bénéficiaires	 Prérequis
• Représentant des salariés	• aucun



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre les enjeux de l'addiction au travail
- Identifier les types d'addiction et leurs impacts
- Connaître le cadre réglementaire
- Agir en accompagnement et en prévention : le rôle du CSE et des différents acteurs



CONTENU DE LA FORMATION

- Jour 1 : Comprendre les phénomènes d'addiction
 - Définition et typologie des addictions
 - Les différentes substances psychoactives et leurs conséquences
 - Le cadre légal
- Jour 2 : Agir sur les situations d'addiction
 - Repérer les signes d'alerte
 - Accompagner un salarié en difficulté
 - Les actions de prévention que peut proposer le CSE

Élaborer un avis motivé sur les documents de prévention (DUERP, PAPRIACT, Rapport annuel)

Comprendre la construction des documents obligatoires pour mieux en apprécier la qualité



Version : 1 - 2025

 Formation présentielle	<i>Cette formation permet de resituer les principaux documents de prévention et de comprendre leur utilité au système de prévention de l'entreprise.</i>
 Durée : 7.00 heures (1.00 jours)	
€ Prix Inscription individuelle : 400.00 € HT Prix Inscription collective CSE : 1900.00 € HT	

 Profils des bénéficiaires	 Prérequis
• Elus titulaires et suppléants du CSE	• Avoir suivi la formation SSCT



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre la démarche globale de prévention
- Comprendre pourquoi et comment doit-on se servir du DUERP ?
- Porter une analyse critique de la politique de prévention (DUERP, PAPRIACT...) entre la pratique de l'entreprise et les pratiques préconisées (INRS, ANACT)



CONTENU DE LA FORMATION

- Rappel des grands principes de la prévention
- Les principaux documents en prévention
- Les modifications apportées par la loi du 2 août 2021
- L'avis motivé sur les différents documents de prévention et sur le système de prévention de l'entreprise



" Défendre les salariés "

Maîtriser les principes du droit du travail

Une journée avec un juriste pour réviser les bases du code du travail



Version : 1 - 2025

 Formation présentielle	<i>Passez une journée avec un juriste pour apprendre à retrouver les informations utiles dans le code du travail et la jurisprudence, et faire le tour de l'actualité juridique sur le fonctionnement de l'instance, les ruptures de contrat de travail, l'organisation et le temps de travail...</i> <i>Une occasion parfaite pour poser les questions qui vous chiffonnent dans votre mandat de représentant des salariés</i>
 Durée : 7.00 heures (1.00 jours)	
€ Prix Inscription individuelle : 400.00 € HT Prix Inscription collective CSE : 1900.00 € HT	
 Profils des bénéficiaires	 Prérequis
• Représentant des salariés	• Aucun



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre la nouvelle lecture du Code du travail
- Se repérer dans l'environnement légal de l'entreprise
- Améliorer sa compréhension des sujets soumis aux instances
- Se sentir en capacité de répondre juridiquement aux demandes des salariés
- Obtenir les outils pour argumenter juridiquement face la direction



CONTENU DE LA FORMATION

- Les différentes sources du droit du travail dans l'entreprise et comment les rechercher
- Manipuler et articuler les sources du droit du travail
- Solliciter les acteurs externes
- La vie du contrat de travail
- L'essentiel des règles du temps de travail

Accompagner les salariés dans leurs procédures individuelles

Un panorama très concret des situations sur lesquels vous pouvez être sollicités



Version : 1 - 2025

 Formation présentielle	<i>Nous vous proposons avec ce programme en deux jours de faire le tour des aléas qui peuvent perturber la vie d'un contrat de travail : modifications, ruptures, violences...</i> <i>Comment accompagner les salariés confrontés à ces situations ? vers qui se tourner pour obtenir de l'aide ?</i> <i>Toutes les réponses pratiques et utiles dans cette formation vivante et dynamique</i>
 Durée : 14.00 heures (2.00 jours)	
 Prix Inscription individuelle : 800.00 € HT Prix Inscription collective CSE : 3800.00 € HT	

 Profils des bénéficiaires	 Prérequis
• Représentants élus au CSE • Délégués syndicaux	• aucun



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Revoir les règles qui caractérisent le lien de subordination entre le salarié et son employeur
- Distinguer les situations qui peuvent affecter un contrat de travail
- S'exercer à l'accompagnement des salariés en difficultés



CONTENU DE LA FORMATION

- Maîtriser les principes du droit du travail
 - Les sources du droit et l'accès à ces sources
 - La hiérarchie des normes
- La vie du contrat de travail
 - Les différentes formes de contrat
 - Modification essentielle du contrat
 - droit disciplinaire (faute - sanction - prescription)
- La rupture du contrat de travail
 - A l'initiative du salarié
 - D'un commun accord
 - A l'initiative de l'employeur
 - Accompagner un salarié lors d'un entretien de licenciement
- Les violences au travail
 - Violences, Harcèlements --> quelles distinctions ?
 - Les discriminations
 - Les sanctions encourues
 - Faire intervenir les acteurs externes (médecin du travail, inspecteur du travail, défenseur des droits, services de police ou de gendarmerie)
- Accompagner un salarié aux Prud'hommes
 - Un peu de procédure : quelle juridiction solliciter et comment
 - Prouver son préjudice
 - Indemnisation : le barème Macron

Accompagner et prévenir les situations de harcèlement

Le regard combiné des psychologues et des juristes sur la violence au travail



Version : 1 - 2025

 Formation possible en présentiel et en distanciel	<i>Cette formation permet aux élus du CSE d'identifier, de prévenir et d'agir contre les situations de harcèlement au travail.</i> <i>Elle combine le regard des juristes sur les comportements interdits et les sanctions encourues, et le regard des préventeurs en santé au travail sur l'accompagnement des collectifs de travail confrontés à des situations de violence.</i> <i>Cette formation est réalisable en présentiel mais également en distanciel</i>
 Durée : 7.00 heures (1.00 jours)	
€ Prix Inscription individuelle : 400.00 € HT - remise de 20 € par jour pour les formations en distanciel Prix Inscription collective CSE : 1900.00 € HT	
 Profils des bénéficiaires	 Prérequis
• Représentant des salariés	• Avoir suivi la formation "Le rôle, les missions et les moyens du CSE"



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Se familiariser avec les définitions du harcèlement
- Repérer les situations de harcèlement
- Analyser la situation pour conduire un dossier
- Utiliser les outils à disposition pour faire cesser la situation
- Pouvoir réagir quand un salarié donne l'alerte
- Comprendre le pouvoir des différents acteurs



CONTENU DE LA FORMATION

- Se familiariser avec les différentes formes de violence au travail
- Reconnaître une situation de harcèlement moral, de harcèlement sexuel ou d'agissements sexistes
- Connaître les obligations de l'employeur
- Identifier les acteurs de la lutte contre le harcèlement : référents en matière de harcèlement sexuel et acteurs externes à l'entreprise
- Agir contre le harcèlement moral, le harcèlement sexuel et les agissements sexistes
- Identifier les sanctions encourues en matière de harcèlement

Réagir en tant que CSE face à une restructuration

Fusions, cessions, scissions, TUP, concentrations, ... apprenez à vous positionner à temps !



Version : 2 - 2025

 Formation présentielle	<i>Les restructurations d'entreprises, avec ou sans réductions d'effectifs, peuvent prendre de nombreuses formes. Elles ouvrent pour le CSE des droits spécifiques à information et à consultation, parfois avec des délais très courts. N'attendez pas le communiqué de presse pour vous y préparer !</i>
 Durée : 7.00 heures (1.00 jours)	
€ Prix Inscription individuelle : 400.00 € HT Prix Inscription collective CSE : 1900.00 € HT	

 Profils des bénéficiaires	 Prérequis
• Représentant des salariés	• Aucun



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître les situations de restructuration et les procédures de consultation adaptées
- Anticiper les conséquences individuelles des opérations sur les contrats de travail des salariés
- Anticiper les conséquences collectives des opérations sur le statut social et la représentation des salariés



CONTENU DE LA FORMATION

- Quel rôle pour le CSE en matière de restructuration ?
 - L'information-consultation en matière de restructuration
 - Les moyens d'action à la disposition du CSE en matière de restructuration
- L'impact des restructurations sur le statut individuel des salariés
 - Le sort des contrats de travail en cas de transfert obligatoire
 - Le sort des contrats de travail en cas de transfert non obligatoire
 - Le cas particulier des salariés protégés
- L'impact des restructurations sur le statut collectif des salariés
 - Le sort des usages et engagements unilatéraux
 - Le sort des accords collectifs
 - La spécificité des accords de participation et d'intéressement
 - La spécificité de l'accord de performance collective
- L'impact des restructurations sur la représentation du personnel
 - L'impact des restructurations sur les mandats de représentants du personnel
 - L'impact des restructurations sur le patrimoine et les budgets du CSE

Etre acteur face au licenciement économique

Motif économique, critères d'ordre, volontariat, PSE... tout ce qu'il faut savoir !



Version : 2 - 2025

 Formation présentielle	<i>Les restructurations d'entreprise peuvent prendre des formes variées, mais elles doivent obéir à des règles de transparence et d'équité lorsqu'elles conduisent à des suppressions d'emploi. Formez-vous sur ces règles avec nos spécialistes pour avoir quels leviers activer avant d'être embarqués dans les procédures administratives.</i>
 Durée : 7.00 heures (1.00 jours)	
€ Prix Inscription individuelle : 400.00 € HT Prix Inscription collective CSE : 1900.00 € HT	

 Profils des bénéficiaires	 Prérequis
• Représentant des salariés	• Aucun



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Se préparer à la spécificité des procédures de licenciement pour motif économique
- Repérer les droits propres à chaque procédure
- Savoir analyser un projet de plan de sauvegarde de l'emploi (PSE)
- Pouvoir répondre aux interrogations des salariés
- Clarifier le rôle de chacun des acteurs en matière de licenciement économique
- Être force de proposition dans la négociation



CONTENU DE LA FORMATION

- Identifier les règles communes à tout licenciement économique
 - La notion de licenciement économique
 - La notion de modification de contrat pour motif économique
 - Catégorie professionnelle : une définition spécifique pour quels objectifs ?
 - Les critères d'ordre
 - L'obligation de reclassement interne
 - Le reclassement externe : le congé de reclassement et le contrat de sécurisation professionnelle (CSP)
 - Les autres obligations
 - Le licenciement des représentants du personnel
- Le cas particulier du licenciement pour motif économique individuel
 - Absence de consultation spécifique
 - Délais et prérogatives du CSE
- Comprendre la procédure de licenciement collectif pour motif économique de 2 à 9 salariés
 - Consultation spécifique du CSE
 - Délais et prérogatives du CSE
- Comprendre la procédure de licenciement collectif pour motif économique d'au moins 10 salariés
 - Livre I et II: contenu, procédure et délais
 - Le recours à des experts : pour quoi faire ?
 - Le plan de sauvegarde de l'emploi (PSE)
 - Le volontariat et PDV (plan de départ volontaire)
 - Le cas particulier de la fermeture d'établissement (repreneur)
- Connaître le rôle de l'administration dans les procédures de licenciement pour motif économique
 - Licenciements pour motif économique de moins de 10 salariés : une simple information de l'administration
 - Rôle de l'administration à l'occasion d'une procédure de PSE (10 salariés et plus)
 - Revitalisation du bassin d'emploi
- Quel contrôle juridictionnel ?
 - Différentes juridictions pour différents recours
 - Quelques jurisprudences en matière de PSE



**" Maîtriser les temps d'information
consultation " "**

Comprendre les comptes de l'entreprise

Une nouvelle version de la formation historique sur la performance économique de l'entreprise



Version : 1 - 2025

 Formation présentielle	<i>Ce programme de formation vous aidera à mieux comprendre le modèle économique de votre entreprise, au travers des documents comptables qu'il produit chaque année. A l'issue de cette formation vous serez en mesure de rendre un avis sur la situation économique et financière, mais aussi surtout d'aborder plus sereinement vos prochaines négociations sur le partage de la valeur</i>
 Durée : 14.00 heures (2.00 jours)	
€ Prix Inscription individuelle : 800.00 € HT Prix Inscription collective CSE : 3800.00 € HT	
 Profils des bénéficiaires	 Prérequis
• Représentants des salariés	• Aucun



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Appréhender le cadre légal qui organise l'avis du CSE sur la situation économique et financière
- Comprendre le modèle économique de l'entreprise à partir des documents comptables de synthèse
- Identifier les leviers de négociation sur le partage de la valeur ajoutée



CONTENU DE LA FORMATION

- Les informations comptables mises à la disposition du CSE : bilan, compte de résultats, tableaux analytiques
- Les déterminants de la performance économique : profitabilité des opérations, rentabilité des investissements, construction et partage de la valeur ajoutée
- La rédaction d'un avis motivé

Rendre un avis sur la situation économique et financière

Pour être capable de comprendre et d'apprécier la performance économique de votre entreprise



Version : 1 - 2025

 Formation présentielle	<i>Pendant longtemps, les comités d'entreprises donnaient un avis sur le bilan annuel de l'entreprise. Aujourd'hui il est demandé aux CSE de se prononcer sur la performance économique et financière de l'entreprise, ce qui ouvre un champ d'appréciation plus large mais aussi plus intéressant. Exercez-vous avec nous à identifier les indicateurs de performance économique pour fonder vos avis.</i>
 Durée : 7.00 heures (1.00 jours)	
€ Prix Inscription individuelle : 400.00 € HT Prix Inscription collective CSE : 1900.00 € HT	
 Profils des bénéficiaires	 Prérequis
• Représentant des salariés	• Avoir suivi la formation "Le rôle, les missions et les moyens du CSE"



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Vous aider à dépasser le caractère technique des documents comptables pour en comprendre le sens
- Vous exercer à repérer dans la communication financière de l'entreprise ce qui peut constituer un levier pour vos négociations
- Vous donner les clés pour la rédaction d'avis utiles en cohérence avec vos objectifs de mandat, dans l'intérêt des salariés que vous représentez



CONTENU DE LA FORMATION

- L'intérêt d'un avis du CSE sur la situation économique et financière
 - Rendre un avis, oui mais sur quoi ?
 - Profitabilité, Rentabilité, Partage de la Valeur Ajoutée
 - S'exercer à rédiger un avis
- Les différentes sources d'informations comptables
 - S'informer sur l'économie en général, sur le modèle économique d'un secteur d'activité
 - Budget, comptabilité analytique, comptes sociaux de l'entreprise : quelles différences ?
- Lire et analyser un compte de résultat et un bilan
 - Le compte de résultat pour apprécier la profitabilité
 - Le bilan pour apprécier la rentabilité
 - Le tableau des flux de trésorerie pour voir les variations de cash
- Exercices pratiques
 - Construire un compte de résultat : le cas de M. Durand
 - Rentabiliser un investissement : le camion de pizzas
- Les mécaniques du partage de la valeur ajoutée : participation et intéressement
 - Les différentes composantes d'une rémunération
 - Les dispositifs d'épargne salariale
 - Réfléchir aux bons indicateurs pour un accord d'intéressement

Rendre un avis sur la politique sociale, les conditions de travail et d'emploi

Egalité professionnelle, politique de formation, GEPP, QVT : votre entreprise est-elle performante ?



Version : 1 - 2025

 Formation présentielle	<i>Qu'est-ce qui différencie une bonne politique sociale d'une moins bonne ? sur cette consultation annuelle obligatoire du CSE qui couvre un champ très large, apprenez avec nos formateurs à situer les repères de performance sociale pour fonder vos avis.</i>
 Durée : 7.00 heures (1.00 jours)	
€ Prix Inscription individuelle : 400.00 € HT Prix Inscription collective CSE : 1900.00 € HT	
 Profils des bénéficiaires	 Prérequis
• Représentant des salariés	• Avoir suivi la formation "Le rôle, les missions et les moyens du CSE"



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Identifier les enjeux de cette consultation aux multiples sujets
- Vous aider à construire les tableaux de bord avec les informations qui vous sont vraiment utiles pour servir votre ambition de progrès social
- Vous exercer à décortiquer les données que votre entreprise doit mettre à votre disposition
- Vous donner les clés pour la rédaction d'avis utiles en cohérence avec vos objectifs de mandat, dans l'intérêt des salariés que vous représentez



CONTENU DE LA FORMATION

- Les déterminants de la performance sociale : emploi, formation, carrières, reconnaissance, salaires, conditions de travail
- Les outils à votre disposition pour apprécier la performance sociale de votre entreprise : BDES, enquêtes
- S'exercer sur un sujet d'actualité : l'égalité professionnelle
- Construire l'avis du CSE : un enjeu de communication et d'interpellation

Rendre un avis sur les orientations stratégiques

C'est quoi une bonne stratégie ? Si vous n'êtes pas sûr de la réponse, venez !



Version : 1 - 2025

 Formation présentielle	
 Durée : 7.00 heures (1.00 jours)	<i>Réfléchir aux critères qui permettent de dire si une stratégie est risquée, défensive, enthousiasmante, équilibrée... et construire un avis motivé sur les orientations stratégiques de l'entreprise</i>
€ Prix Inscription individuelle : 400.00 € HT Prix Inscription collective CSE : 1900.00 € HT	
 Profils des bénéficiaires	 Prérequis
• Représentant des salariés	• Formation RFO CSE



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Appréhender les informations stratégiques transmises aux CSE
- Acquérir une méthodologie de travail pour exploiter les informations à disposition du CSE
- Être en capacité de construire un avis motivé, en y intégrant des orientations stratégiques alternatives
- Identifier les éléments préoccupants pouvant justifier d'un droit d'alerte économique



CONTENU DE LA FORMATION

- L'information/ consultation du CSE en pratique
- Comprendre les différentes informations transmises par l'employeur
- Construire un avis motivé sur les orientations stratégiques
- L'utilisation de l'avis motivé (communication auprès des salariés, futures négociations)
- Les situations économiques préoccupantes et le rôle du CSE dans le droit d'alerte économique

Vous aider à préparer vos prochaines consultations

Formation - action pour devenir plus impactant dans votre exercice de préparation d'avis



Version : 2 - 2025

 Formation présentielle	<i>Maîtriser les règles de consultation du CSE et les méthodes à appliquer pour être pertinents lorsque vous avez un avis à rendre sur un projet de l'entreprise. Partagez avec le formateur les sujets qui devront bientôt faire l'objet d'une consultation pour vous exercer concrètement avec lui</i>
 Durée : 7.00 heures (1.00 jours)	
€ Prix Inscription individuelle : 400.00 € HT Prix Inscription collective CSE : 1900.00 € HT	
 Profils des bénéficiaires	 Prérequis
• Représentant des salariés	• Aucun



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Maîtriser les règles juridiques de la consultation du CSE
- Identifier les leviers pour s'organiser en interne et gagner en efficacité
- Construire efficacement un avis motivé
- Définir les actions à mener après avoir rendu un avis
- Connaître les voies de recours en cas de blocage



CONTENU DE LA FORMATION

- S'imprégner des règles de la procédure d'information-consultation
- S'organiser en amont de la consultation
- S'organiser entre élus durant les réunions
- La méthodologie de l'avis motivé
- Les actions post-réunions
- Les voies de recours en cas de blocage

Comprendre les bulletins de paie

Formation réalisée par notre partenaire MACLEPI



Version : 1 - 2025

 Formation présentielle	<i>Cette formation vous est proposée afin d'affiner votre lecture du bulletin de paie, dans le but d'aider vos collègues à identifier les éléments non conformes et les « Vraies » erreurs de paie. Enfin vous pourrez reprendre le pouvoir sur la compréhension de vos fiches de salaire, tout en gagnant en efficacité pour la remontée d'informations au service paie et le suivi des corrections.</i>
 Durée : 7.00 heures (1.00 jours)	
 Prix Inscription individuelle : 400.00 € HT Prix Inscription collective CSE : 1900.00 € HT	

 Profils des bénéficiaires	 Prérequis
• Représentants des salariés	• Aucun



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Différencier les éléments qui composent une rémunération
- Comprendre la structure d'une fiche de paie
- Identifier les points à contrôler sur une fiche de paie



CONTENU DE LA FORMATION

- Cadre juridique et visuel du bulletin de paie
 - Établir les obligations de l'employeur et ses responsabilités
 - Identifier les mentions obligatoires du bulletin de paie
 - Rappeler les mentions interdites et les sanctions encourues par l'entreprise
- Clé de compréhension #1 : le travail
 - Identifier les mentions utiles sur le bulletin de paie au regard du travail réalisé
 - Établir les éléments à contrôler systématiquement
 - Observer la cohérence entre les sources d'information
- Clé de compréhension #2 : La valeur
 - Identifier les mentions utiles sur le bulletin de paie au regard du montant à payer
 - Établir les éléments à contrôler systématiquement
 - Observer la cohérence entre les sources d'information
- Clé de compréhension #3 : les droits
 - Identifier les mentions utiles sur le bulletin de paie au regard de la convention collective et du contrat
 - Établir les éléments à contrôler systématiquement
 - Observer la cohérence entre les sources d'information

Formation administrateur salarié

Programme sur mesure



Version : 2 - 2025

 Formation possible en présentiel et en distanciel	<i>Plusieurs entreprises, notamment des EPIC, fonctionnent avec un nombre important d'administrateurs salariés. Ce programme est fait pour eux.</i> <i>Une adaptation pour les administrateurs isolés est possible, mais doit passer par une définition sur-mesure des besoins et attentes avec nos équipes.</i> <i>Formation idéalement en présentiel mais réalisable en distanciel également</i>
 Durée : 14.00 heures (2.00 jours)	
€ Prix Inscription individuelle : 800.00 € HT - remise de 20 € par jour pour les formations en distanciel Prix Inscription collective CSE : 3800.00 € HT	

 Profils des bénéficiaires	 Prérequis
Représentants des salariés dans les conseils d'administration des entreprises	Aucun



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Appréhender les missions clés d'un conseil d'administration et celui de l'administrateur salarié
- Maîtriser les particularités comptables, financières et/ou opérationnelles de l'entreprise
- Mieux défendre les enjeux sociaux et environnementaux



CONTENU DE LA FORMATION

- Rappel des grands principes de fonctionnement d'un conseil d'Administration d'une Société Anonyme
- Identification des indicateurs clefs de l'entreprise dans les différents champs de responsabilité
- Décryptage des documents de l'entreprise pour éclairer ses enjeux et construire une démarche
- Travail sur le rôle spécifique de l'administrateur salarié et sa posture



"Être un acteur de la négociation collective"

Les bases de la négociation collective

Tout ce qu'il faut savoir sur les règles de la négociation collective



Version : 1 - 2025

 Formation présentielle	<i>Règle n°1 : les syndicats ont le monopole de la négociation collective. Si vous n'avez pas de syndicat dans l'entreprise ça va être plus compliqué. Cette formation présente les situations qui ouvrent la possibilité d'une négociation dans l'entreprise et les règles à respecter.</i> <i>Attention : Si vous voulez vous préparer opérationnellement sur une négociation à venir, préférez le programme "vous aider à engager et mener une négociation", également au catalogue.</i>
 Durée : 7.00 heures (1.00 jours)	
€ Prix Inscription individuelle : 400.00 € HT Prix Inscription collective CSE : 1900.00 € HT	
 Profils des bénéficiaires	 Prérequis
• Représentant des salariés • délégués syndicaux	• Aucun



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Identifier les enjeux, les risques et les opportunités de la négociation collective
- Se familiariser avec les règles spécifiques de la négociation collective
- Comprendre la nouvelle structure du Code du travail
- Se préparer aux négociations dans l'entreprise
- Savoir utiliser les moyens du CSE dans le respect des règles



CONTENU DE LA FORMATION

- Rappeler les grands principes de la négociation collective
- Identifier les acteurs habilités à négocier des accords collectifs
- Clarifier les règles applicables à toutes les négociations
- Gérer les situations de contestation, de révision et de dénonciation d'un accord collectif
- Préparer son action en cas de fusion, de cession, de mise en cause automatique des conventions et accords collectifs, etc.
- Clarifier l'impact des règles de hiérarchie des normes sur les négociations
- Identifier les différentes négociations susceptibles d'intervenir en entreprise

Vous aider à engager & mener une négociation

Faites-vous accompagner par un juriste pour préparer votre négociation



Version : 1 - 2025

 Formation présentielle	<i>La négociation sociale obéit à des règles qui lui sont propres. Si certaines facilitent le dialogue (obligation d'ouvrir les négociations), d'autres le rendent complexe (règles supplétives en cas de désaccord). Dans ce contexte, les postures et les tactiques peuvent perturber la compréhension de la négociation. Passez une journée avec un juriste pour explorer ces situations et aborder plus sereinement vos prochaines négociations.</i>
 Durée : 7.00 heures (1.00 jours)	
€ Prix Inscription individuelle : 400.00 € HT Prix Inscription collective CSE : 1900.00 € HT	

 Profils des bénéficiaires	 Prérequis
• Représentant des salariés	• Aucun



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Définir ses objectifs pour préparer au mieux la négociation
- Identifier les marges de manœuvre dans le cadre d'une négociation
- Connaître son profil de négociateur et son rôle dans la négociation
- Maîtriser les enjeux de négociation de la NAO



CONTENU DE LA FORMATION

- Comprendre les enjeux de la négociation
- Se préparer à la négociation
- Connaître les techniques pour faciliter la négociation
- Gérer un conflit et négocier autour des conflits
- Préparer la négociation sur les salaires

Maîtriser les enjeux de négociation dans le cadre de la NAO

Découvrez les points de repère pour bien dimensionner vos revendications salariales



Version : 1 - 2025

 Formation présentielle	<i>Découvrir les études comparatives sur les mesures salariales réalisées par Secafi, les appliquer à la situation de votre entreprise, c'est le point de départ qui vous permettra d'ébaucher avec le formateur une plateforme revendicative et une tactique de négociation.</i>
 Durée : 7.00 heures (1.00 jours)	
 Prix Inscription individuelle : 400.00 € HT Prix Inscription collective CSE : 1900.00 € HT	

 Profils des bénéficiaires	 Prérequis
• Représentant des salariés	• Avoir suivi la formation "Le rôle, les missions et les moyens du CSE"



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître les règles légales applicables à la négociation sur les salaires
- Analyser les informations à disposition du CSE pour préparer au mieux la négociation
- Construire des arguments forts et pertinents
- Se doter des outils pour réussir ses interventions lors des négociations



CONTENU DE LA FORMATION

- Comprendre le cadre légal de la négociation sur les salaires en entreprise
- Identifier les sujets qui font l'objet d'une négociation
- Se saisir des informations utiles pour préparer sa négociation sur les salaires
- Apprendre à construire ses arguments pour mener la négociation
- Réussir ses interventions lors des réunions de négociation

Préparer paritairement votre prochaine négociation GEPP

Programme co-animé par Prometée et l'Institut Supérieur du Travail



Version : 1 - 2025

 Formation présentielle	<i>Le code du travail invite les partenaires sociaux dans l'entreprise à négocier périodiquement sur la GEPP (Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels), qui couvre un champ très large : mobilités, formations, séniorité, développement des compétences... Autant de sujets qui concourent à la sécurité des emplois et à la réduction de l'exposition aux RPS.</i> <i>Avec cette formation sur une journée, Prometée et l'IST unissent leurs expertises pour vous proposer de préparer cette négociation de manière paritaire, en réfléchissant ensemble aux leviers qui pourraient être mis en œuvre dans votre entreprise pour son bénéfice et celui de l'ensemble des salariés.</i>
 Durée : 7.00 heures (1.00 jours)	
€ Prix Inscription individuelle : 400.00 € HT Prix Inscription collective CSE : 3500.00 € HT	

 Profils des bénéficiaires	 Prérequis
• DRH • Délégués Syndicaux • Représentants des salariés	• Connaître le dispositif de GEPP de votre entreprise, s'il existe



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Parler d'un même langage sur les enjeux de GEPP
- Identifier les leviers d'amélioration de la QVT dans votre entreprise
- Réfléchir aux principes de négociation qui pourraient vous permettre d'envisager un accord



CONTENU DE LA FORMATION

- Séquence introductive
 - Introduction et présentation du programme
 - Pourquoi les 2 structures Prometée + IST aujourd'hui ?
 - Autodiagnostic : tour de table des attentes et état des lieux express
 - Avez-vous un accord de GEPP et quel bilan pouvez-vous en tirer ?
- Les enjeux d'un bon accord de GEPP
 - Objectifs de la GEPP et cadre juridique : contraintes et opportunités
 - Enjeux pour l'entreprise et les salariés : sécurisation des parcours, stratégie et mobilité
 - Les enjeux d'un bon accord (RPS, QVT, insécurité professionnelle et risques psychosociaux, autres...)
- Méthodologie GEPP
 - Etapes clé et outils à mobiliser
 - Mobilisation des acteurs internes et externes, leviers de réussite
 - La négociation GEPP : principes, tactiques et postures
 - Exercice sur les différents blocs de l'accord à venir (obligatoires et négociables)
 - Benchmark d'accords GEPP : inspirations et bonnes pratiques
- A vous de jouer : comment bien négocier ?
 - Préparation des plateformes négo
 - Argumentation en séance
 - Bilatérales direction + entre OS
- Conclusions de la journée
 - Feuille de route individuelle
 - Prochaines étapes dans votre entreprise



" Se saisir des enjeux de la RSE "

Le cadre d'analyse de la RSE- module de base

Pourquoi on parle de RSE en CSE ? la réponse ici.



Version : 2 - 2025

 Formation présentielle	<i>Les sujets environnementaux arrivent de plus en plus régulièrement dans les discussions en CSE, notamment depuis la Loi Climat et Résilience qui a largement complété le code du travail en ce sens. Plus personne n'ignore ces sujets, mais leur maîtrise est inégale suivant qu'on a fait une fresque du climat, lu les rapports du GIEC ou juste choisi d'installer un composteur sur le balcon. Cette formation est faite pour mettre toute l'équipe d'un CSE au même niveau avant de réfléchir dans le second module sur la manière de peser sur l'entreprise pour améliorer sa performance environnementale.</i>
 Durée : 7.00 heures (1.00 jours)	
€ Prix Inscription individuelle : 400.00 € HT Prix Inscription collective CSE : 1900.00 € HT	

 Profils des bénéficiaires	 Prérequis
• Représentant des salariés	• Avoir suivi le module découverte



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Analyser le cadre réglementaire qui s'impose aux entreprises: SNBC, loi Climat et Résilience, loi PACTE....
- Déterminer le rôle confié au CSE en matière de RSE
- Définir le bilan carbone et ses composantes



CONTENU DE LA FORMATION

- Introduction sur les changements climatiques
- Chronologie des réglementations
- L'examen des différents points saillants du bilan carbone en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre
- De l'information à la négociation

Verdir vos ASC

Réfléchir à l'empreinte carbone du CSE pour convaincre votre entreprise d'agir



Version : 1 2025

 Formation présentielle	<i>Avec cette formation en une journée, nous vous proposons avec Secafi Expertise de réfléchir d'une part aux règles que le CSE doit respecter en matière environnementale, mais aussi et surtout aux actions qu'il pourrait porter pour réduire l'empreinte carbone de son budget d'activités sociales et culturelles.</i>
 Durée : 7.00 heures (1.00 jours)	
€ Prix Inscription individuelle : 400.00 € HT Prix Inscription collective CSE : 1900.00 € HT	

 Profils des bénéficiaires	 Prérequis
• Représentant des salariés • Délégués syndicaux	• Aucun



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître les dernières informations marquantes en matière environnementale
- Mobiliser cette connaissance pour interroger la stratégie de l'entreprise
- Réfléchir aux solutions pour "verdir les ASC"



CONTENU DE LA FORMATION

- Réfléchir aux moyens des représentants pour peser sur la stratégie environnementale de l'entreprise
 - Information / consultation du CSE
 - Sujets d'actualité pouvant faire l'objet de consultations : CSRD et PFAS
 - Sujets pouvant donner lieu à des négociations
- Mesurer l'empreinte carbone du CSE au travers des ASC qu'il propose aux salariés
 - Méthodologie générale de mesure de l'empreinte carbone
 - Illustrations de pratiques sobres proposées par plusieurs CSE
 - Présentation d'un éventail de prestations accessibles aux CSE au travers d'un outil mindmap
- Atelier de créativité collective pour imaginer des ASC plus vertes
 - Inventaire des moyens alloués aux différentes commissions du CSE
 - Parler aux salariés pour évaluer leurs attentes en matière environnementale
 - Réfléchir ensemble à l'introduction progressives d'activités plus sobres dans les ASC

Rendre un avis sur les conséquences environnementales de chaque consultations - module essentiel



Est ce que votre entreprise agit de manière exemplaire sur son empreinte environnementale ?

Version : 1 - 2025

 Formation présentielle	<i>Depuis la loi Climat et Résilience, le code du travail a confié aux CSE la responsabilité de s'assurer que les entreprises ont pris en considération l'urgence environnementale. Les élus doivent désormais donner un avis sur l'impact écologique et social de tous les projets soumis à leur appréciation. Exercice difficile pour lequel il est prudent de se faire accompagner par un spécialiste !</i>
 Durée : 7.00 heures (1.00 jours)	
€ Prix Inscription individuelle : 400.00 € HT Prix Inscription collective CSE : 1900.00 € HT	

 Profils des bénéficiaires	 Prérequis
• Représentant des salariés	• Avoir suivi le module de base



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- S'assurer de l'exhaustivité des informations fournies
- Comprendre les informations fournies
- Apprécier la qualité des informations fournies



CONTENU DE LA FORMATION

- Demande d'informations et actions en cas de carence
- Repérer les informations pertinentes
- Se donner des points de repère sur la politique RSE
- Rédiger un avis sur une politique RSE

Évaluer l'impact sur l'environnement d'un projet immobilier- module expert VISIO



Programme expérimental

Version : 1 - 2025

 Formation à distance	<i>Un déménagement d'entreprise est souvent la bonne occasion d'expérimenter la mesure des performances énergétiques d'un bâtiment, en intégrant tous les paramètres : performance thermique, flux d'énergie, temps de transports...</i> <i>Formez-vous avec nos spécialistes pour poser les bonnes questions sur le projet soumis à consultation du CSE</i>
 Durée : 3.50 heures (0.50 jours)	
€ Prix Inscription individuelle : 200.00 € HT Prix Inscription collective CSE : 950.00 € HT	
 Profils des bénéficiaires	 Prérequis
• Représentant des salariés	• Avoir suivi le module essentiel



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Intégrer les enjeux RSE lors des consultations sur les projets immobiliers



CONTENU DE LA FORMATION

- Comprendre les indicateurs d'efficacité énergétique
- Dresser le bilan environnemental d'un projet



**Pour réserver une date et vous inscrire,
scannez le QR CODE**



**www.prometea.org
prometea@prometea.org
Téléphone : 01 56 53 65 08**